



Vue des enrochements en aval du terre-plein de la Ville-Gillette, qui reçoit les dépôts de sable et de maërl

IVR53_20082212917NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation